

**FORMATION SANTE PARTAGE LIMOUSIN  
ASSOCIATION**

**CENTRE HOSPITALIER - DIRECTION  
3, Place Maschat**

**19000 TULLE**

**RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS  
LE 31 DECEMBRE 2018**



---

**Formation Santé Partage Limousin  
Association  
Centre Hospitalier –Direction-  
3 place Maschat  
19000 TULLE**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

---

**SARL LVDS AUDIT**  
Commissaires aux Comptes Associés  
11 rue de la Fontaine Bleue BP 10113  
19 113 BRIVE CEDEX  
Téléphone : 05.55.18.08.08 - Télécopie : 05.55.18.04.04



## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2018

A Mesdames, Messieurs les adhérents

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FORMATION SANTE PARTAGE LIMOUSIN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du président et le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.





Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à BRIVE, le 22 juillet 2019

**Pour le Cabinet LVDS AUDIT,**



**Françoise MONTARNAL DANCY,  
Commissaire aux Comptes.**



Désignation de l'entreprise		FSP		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois		12	
Adresse de l'entreprise		CENTRE HOSPITALIER		Durée de l'exercice précédent		12	
Numéro SIRET*				Code APE			
		Brut	Amortissements, provisions	Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le		
		1	2	31/12/2018	31/12/2017		
				Net	Net		
				3	4		
Capital souscrit non appelé (1)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC			
		Frais de recherche et développement *	AD	AE			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU			
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
Autres participations		CU	CV				
Créances rattachées à des participations		BB	BC				
Autres titres immobilisés		BD	BE				
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières*		BH	BI				
TOTAL (I)		BJ	BK				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY			
		Autres créances (3)	BZ	CA	18 927,00	18 927,00	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : Disponibilités	CD CF	CE CG	 58 886,78	 58 886,78	 47 515,23
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI				
	TOTAL (II)	CJ	CK	77 813,78	77 813,78	47 515,23	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (III)	CL					
	Primes de remboursement des obligations (IV)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (V)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	CO			77 813,78	77 813,78	47 515,23
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières		(3) Part à plus d'un an			
Clause de réserve de propriété*	Immobilisations	Stocks		Créances			
		CP		CR			

Désignation de l'entreprise		FSP			
				Exercice N	Exercice N - 1
				1	2
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....	DA			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	13 354,41	9 797,57	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) <small>Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours</small> <b>B1</b>	DF			
	Autres réserves <small>Dont réserve relative à l'achat d'oeuvre originales d'artistes vivants*</small> <b>EJ</b>	DG			
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	2 986,33	3 556,84	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		<b>TOTAL (I)</b>	DL	16 340,74	13 354,41
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
<b>DETTES (5)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatif) <b>EI</b>	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	124,00	220,41	
	Dettes fiscales et sociales	DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (5)	EB	100,00		
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	224,00	220,41	
	Écarts de conversion passif* (V)	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	16 564,74	13 574,82	
<b>RENOIS</b>	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

		Exercice N			Exercice (N-1)			
		France 1	Exportation et livraisons intracommunautaires 2	Total 3		4		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	560,00	FB	FC	560,00	866,00	
	Production vendue	biens	FD		FE	FF		
		services*	FG		FH	FI		
	<b>Chiffres d'affaires nets*</b>	FJ	560,00	FK	FL	560,00	866,00	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	50 854,00	67 318,00	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de				FP	31 095,41	231 853,86	
	Autres produits (1) (11)				FQ	37 989,32	77 218,08	
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	120 498,73	377 255,94		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	87,00	655,00	
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	56 633,78	99 162,03	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX			
	Salaires et traitements*				FY		500,00	
	Charges sociales (10)				FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA			
			- dotations aux provisions		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions			GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	58 080,15	30 970,41		
	Autres charges			GE	3 035,00	242 739,09		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	117 835,93	374 026,53		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	2 662,80	3 229,41		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	84,92	325,43		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM				
	Différences positives de change			GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO				
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	84,92	325,43		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR				
	Différences négatives de change			GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT				
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU				
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	84,92	325,43		
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	2 747,72	3 554,84		

Désignation de l'entreprise		FSP		
		Exercice N 1	Exercice N - 1 2	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 248,36	2,00	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD 248,36	2,00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6)	HE 9,75		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH 9,75		
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI 238,61	2,00	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL 120 832,01	377 583,37	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM 117 845,68	374 026,53	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>		HN 2 986,33	3 556,84	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
	(3) dont	- Crédit-bail mobilier	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transfert de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant	A2		
	(10) primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

# ASSOCIATION FORMATION SANTE PARTAGE LIMOUSIN

## ANNEXE 2018

---

### SOMMAIRE

#### **A FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE**

- ❶ EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE
- ❷ DEROGATIONS, MODIFICATIONS AUX PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES
  - 1. Principes, Règles et Méthodes comptables

#### **B INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN**

- ❶ BILAN Actif
  - 1. Tableau des Immobilisations
  - 2. Tableau des amortissements
  - 3. Evaluation des stocks
  - 4. Etat des créances
  - 5. Placements
- ❷ BILAN Passif
  - 1. Tableau des provisions
  - 2. Tableau de l'état des dettes
  - 3. Tableau de suivi des fonds dédiés sur subventions affectées
  - 4. Tableau Ressources provenant de la générosité du public, des legs et des donations
  - 5. Engagement hors bilan

#### **C INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT**

- 1. Tableau des ressources provenant de la générosité du public, des legs et donations
- 2. Tableau de suivi des legs et donations
- 3. Tableau de suivi des dons en nature restant à vendre
- 4. Justification des subventions provenant des fonds publics
- 5. Affectation du résultat

## **A FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE**

### **❶ EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE :**

Le fait significatif survenu au cours de l'exercice 2018 :

- Renouvellement des conventions avec le District de Mbour et le CD de M'Bour ;
- Nouvelle Convention avec le Centre de santé de OUKAM à Dakar et l'Armée Française ;
- Fin du partenariat avec le CH Esquirol en janvier et arrêt du partenariat avec l'EPS de Mbour en septembre :
  - o Formations ciblées pour le dépistage systématique des cancers du col utérin et du sein au Sénégal District de Mbour ;
  - o Décision du lancement pour 2018 - 2020 de la 2<sup>ème</sup> phase « Plan Cancer » :
    - o Dépistage par IVA IVL, colposcopie, biopsie, mammographie, techniques chirurgicales ;
    - o Elaboration des Statistiques ;
- Formations Ciblées en diabétologie, HTA sur l'ensemble du district dans le cadre du programme national PSE portant sur les maladies non transmissibles ;
- Formations personnel du bloc, des IDE, des dentistes, et des IDE puéricultrices ... ;
- Envoi de 2 containers ;
- Formations pluridisciplinaires en onco-gynécologie au VIETNAM à Thi Thiam Hué ;
- Création en partenariat avec l'Université de HUE d'un service de formation Continue ;
- Signature du Plan d'action 2018 avec la Ville de Danang au Vietnam. Formations ciblées en onco-gynécologie, IBODE, cadres et formation à l'hypnose traitement de la douleur ;
- Signature en 2018 d'une convention avec l'Université de Hué et le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine pour la mise en place du dépistage et traitement du cancer du sein chez les femmes jeunes à partir de 35 ans sur la Province de Hué (gynécologie, cancérologie, anatomopathologie) ;
- Mission d'expertise pour la mise en place du nouveau programme « Plan d'actions 2018 - 2020 » à Rabat ;
- Formation IBODE 1<sup>ère</sup> formation au Maroc ;
- Accord avec l'Université et les ministères de la santé et de l'enseignement supérieur de la création dès 2020 d'un master formations IBODE.

### **❷ DEROGATIONS, MODIFICATIONS AUX PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

#### **1. Principes, Règles et Méthodes comptables.**

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements du Comité de la Réglementation (CRC).

L'Association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général et pris en compte le règlement 99-01 au titre des règles de comptabilisation des domaines spécifiques : règles d'évaluation, de réévaluation des éléments du patrimoine, des contributions en nature, ainsi que le règlement, CRC 2002.10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, dans le cadre de la convergence des règles françaises vers les normes IFRS (règlement CRC 2004.06) relatif à la définition et l'évaluation des actifs, décret du 14/11/2005 n°2005-1428 (JO du 19/11/2005).



## **B    INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN**

### **① Bilan Actif**

TYPES D'IMMOBILISATIONS	MODE	DUREE 31/12/2004	DUREE 01/01/2005	
Logiciel	Linéaire	3	3	
Terrain	-	-	-	
Bâtiment structure	}	20 à 35	50	
Bâtiment charpente, couverture & étanchéité			25	
Bâtiment façade & ravalement			15	
Bâtiment chauffage			15	
Bâtiment plomberie & électricité			25	
Bâtiment menuiseries extérieures			25	
Bâtiment ascenseur			20	
Bâtiment peinture & revêtement des sols			15	
Aménagement & agencements des bureaux			}	10
Aménagement des bureaux chauffage				15
Aménagement des bureaux plomberie	25			
Aménagement des bureaux menuiseries extérieures	25			
Aménagement des bureaux peinture & revêtement sol	}	10	15	
Matériel de Bureau			3	
Matériel de Transport		4	4	
Conteneurs		3	3	
Matériel Informatique		3	3	
Mobilier de Bureau		5	5	

### 1. Tableau des Immobilisations NEANT

Situation et mouvements Rubriques	A Valeur brute à l'ouverture de l'Exercice	B Augmentations	C Diminutions	D Valeur brute à la clôture de l'exercice
immob. incorporelles				
immob. corporelles				
immob. financières				
<b>TOTAL</b>				

### 2. Tableau des amortissements NEANT

Situation et mouvements Rubriques	A Amortissements Cumulés au début de l'exercice	B Augmentations Dotations de L'Exercice	C Diminution D'amortissements De l'Exercice	D Amortissements Cumulés à la Fin de L'Exercice
Immob. incorporelles				
Immob. corporelles				
Immob. financières				
<b>TOTAL</b>				

### 3. Evaluation des stocks

NEANT

### 4. Etat des créances NEANT

Créances	Montant brut	Liquidité de l'Actif	
		Echéances à moins 1 an	Echéances à plus 1 an
-Créances de l'actif immobilisé			
-Créances rattachées à des : Participations Prêts (1) Autres			
-Créances de l'Actif circulant			
-Créances clients et comptes rattachés			
-Autres	18 927,00	18 927,00	
-Charges constatées d'avance			
<b>TOTAL</b>	<b>18 927,00</b>	<b>18 927,00</b>	

(1) Prêts accordés au cours de l'exercice  
Prêts récupérés au cours de l'exercice

## 5. Placements

### 5.1. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT (VERIFIER LA CLASSIFICATION AUPRES DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES)

NEANT

Nature des Placements	Valeur comptable du portefeuille au 31/12/2017 (1)	Valeur boursière au 31/12/2018 (2)	Provisions pour dépréciation (3)	Plus value latente si (2)>(1) (3)=(2)-(1)	(+) Valeurs réalisées	(-) Valeurs réalisées
<b>Compte : 5030</b> <b>ACTIONS</b> • Actions (investissement direct) • Actions pures (OPCVM)						
<b>Compte : 5060</b> <b>OBLIGATIONS</b> • Obligations (investissement direct) • OPCVM Obligations						
<b>Compte : 5070</b> <b>BONS DU TRESOR &amp; BON DE CAISSE A COURT TERME</b>						
<b>Compte : 5080</b> <b>AUTRES VALEURS MOBILIERES</b> • Sicav de Trésorerie • Fonds Commun de Trésorerie (produits monétaires) • Sicav & Fonds Communs Monétaires						
<b>Autres :</b> (A détailler)						
<b>TOTAL</b>						



## 5.2. LIVRETS

---

CN° 517	Montants au 31 décembre
LIVRET A	
LIVRET CLS	
<b>TOTAL</b>	<b>0.00</b>

② Bilan Passif

- Tableau des provisions (situations et mouvements)

RUBRIQUES	A	B	C		D	E
	Provisions Au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Diminutions devenues sans objet BILAN	Provisions à la fin de l'exercice	Informations sur les provisions
1. Provisions réglementées	CN° : - 151100 - 151600 - 151800	CN° 681500	Provisions utilisées CN° 781500	Provisions devenues sans objet BILAN CN° 110000	CN° : - 151100 - 151600 - 151800	> Nature de l'obligation provisionnée > Estimation financière > (hypothèse ayant conduit l'estimation) > Echéance attendue
2. Provisions pour risques						
3.						
4.						
5. Provisions pour charges			NEANT			
6.						
7.						
8.						
<b>TOTAL</b>						

(E) Informations sur les passifs éventuels

Informations sur les passifs ne pouvant être évalués de façon fiable, incertitude sur l'échéance ou l'évaluation, mention portant sur l'impossibilité de fournir des informations

## 2. Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins 1 an	Echéances à plus 1 an	Echéances à plus 5 ans
-Emprunts obligatoires convertibles (2)				
-Autres emprunts obligataires				
-Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont : à 2 ans au maximum à l'origine à plus de 2 ans à l'origine				
-Emprunts et dettes financières divers (2)				
-Dettes fournisseurs et comptes rattachés	124,00	124,00		
-Dettes fiscales et sociales				
-Dettes sur les immobilisations et comptes rattachés				
-Autres dettes				
-Produits constatées d'avance	100,00	100,00		
<b>TOTAL</b>	<b>224,00</b>	<b>224,00</b>		

(2) Emprunts souscrits au cours de l'exercice  
Emprunts remboursés au cours de l'exercice

3. Tableaux de suivi des fonds dédiés

**SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES**

Origines Ressources	Montant Initial		Fonds à engager Au début de l'exercice compte : 19XX <b>A</b>	Utilisation en cours De l'exercice compte : 7894 <b>B</b>	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées compte : 6894 <b>C</b>	Fonds restant à engager en fin d'exercice compte : 19XX <b>D = A – B + C</b>
	année	montant				
Mutualité Française– Plan cancer	2016	20 000,00	8 535,81	8 535,81	0,00	0,00
CHU LIMOGES – HUE	2015	17 000,00	13 303,52	13 303,52	0,00	0,00
CHRU Dupeytren - DA NANG	2015	10 500,00	4 776,80	4 776,80	0,00	0,00
CHU Esquirol - SENEGAL PSY	2017	62 045,00	4 354,20	4 354,20	0,00	0,00
DGOS TULLE – MAROC	2018	13 000,00	0,00	1 886,03	11 113,97	11 113,97
CR NA – HUE	2018	37 854,00	0,00	3 184,66	34 669,34	34 669,34
<b>TOTAL</b>			<b>30 970,41</b>	<b>30 970,41</b>	<b>45 783,31</b>	<b>45 783,31</b>



4. Tableau ressources provenant de la générosité du public, des legs et des donations.

Situations	Montant Initial	Affectation Initiale *	Fonds à Engager au Début de L'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice (7895 ou 7897) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D=A-B+C
Ressources			A	B	C	D=A-B+C
Dons manuels			<b>NEANT</b>			
Sous-total						
Legs et donations						
Sous-total						
<b>TOTAL</b>						

\* affectation exemple : recherche

## 5. Engagement hors bilan

a) Emprunts auprès des organismes bancaires

Au 31 décembre 2018, aucun engagement n'a été pris.

## C INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

1. Tableau des ressources provenant de la générosité du public, des legs et des donations **NEANT**

2. Tableau de suivi des legs et donations

Legs et donations Autorisés par L'administration	Encaissements	Décaissements et Virements pour Affectation définitive	Solde des legs et Donations en Début d'exercice (475)	Solde des legs et Donations en fin d'exercice (475)
		<b>NEANT</b>		
TOTAL				

3. Tableau de suivi des dons en nature restant à vendre

Dons en nature	Utilisation par l'association ou la fondation				Solde (stock final) E=A-B+D
	A nouveau (stock initial) A	Utilisées B	Sorties Vendues C	Stockées D	
		<b>NEANT</b>			
TOTAL					

4. Justification des subventions provenant de fonds publics

SUBVENTIONS PROVENANT DE FONDS PUBLICS EXERCICE 2018					
Organismes	Actions	Montants attribués	Objet de la convention	Montants utilisés	Compte de résultat
DGOS-CH TULLE	MAROC	13 000,00	Missions formation	1 886,06	Ventilation comptes de charges
CONSEIL DEPARTEMENTAL	VIETNAM HUE	37 854,00	Missions formation	3 184,66	Ventilation comptes de charges
<b>TOTAL 2016</b>		<b>50 854,00</b>		<b>5 070,72</b>	

7. Affectation du résultat

AFFECTATION DU RESULTAT 2017  
EXERCICE 2018

N° PLAN COMPTABLE ET INTITULE	VALEUR INITIALE (A)	DIMINUTION (B)	AUGMENTATION (C)	VALEUR FINALE (D) 4	OBSERVATIONS
10220000 - FONDS DE DOTATION (1)					
10360000 - LIBERALITES ASSORTIES D'UNE CONDITION					
10610000 – FONDS DE RESERVE GENERALE	9 797,57		3 556,84	13 354,41	
11000000 – REPORT A NOUVEAU CREDITEUR (3)					
11900000 – REPORT A NOUVEAU DEBITEUR (3)					
12000000 –RESULTAT D'EXERCICE EXCEDENT 2017 (2)	3 556,84	3 556,84		XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
12900000 – RESULTAT D'EXERCICE DEFICIT 2017 (2)				XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
<b>TOTAL</b>	<b>13 354,41</b>			<b>13 354,41</b>	<b>AFFECTATION DU RESULTAT : (A) – (B) + (C) = (D)</b>

(1) UNIQUEMENT POUR LES CD RECONNUS D'UTILITE PUBLIQUE

(2) RESULTAT DE L'EXERCICE 2017 A AFFECTER

(3) RESULTATS ANTERIEURS AU 31/12/16 NON AFFECTES

(4) RAPPROCHER LES MONTANTS DE LA COLONNE D'AVEC LA BALANCE FINALE

